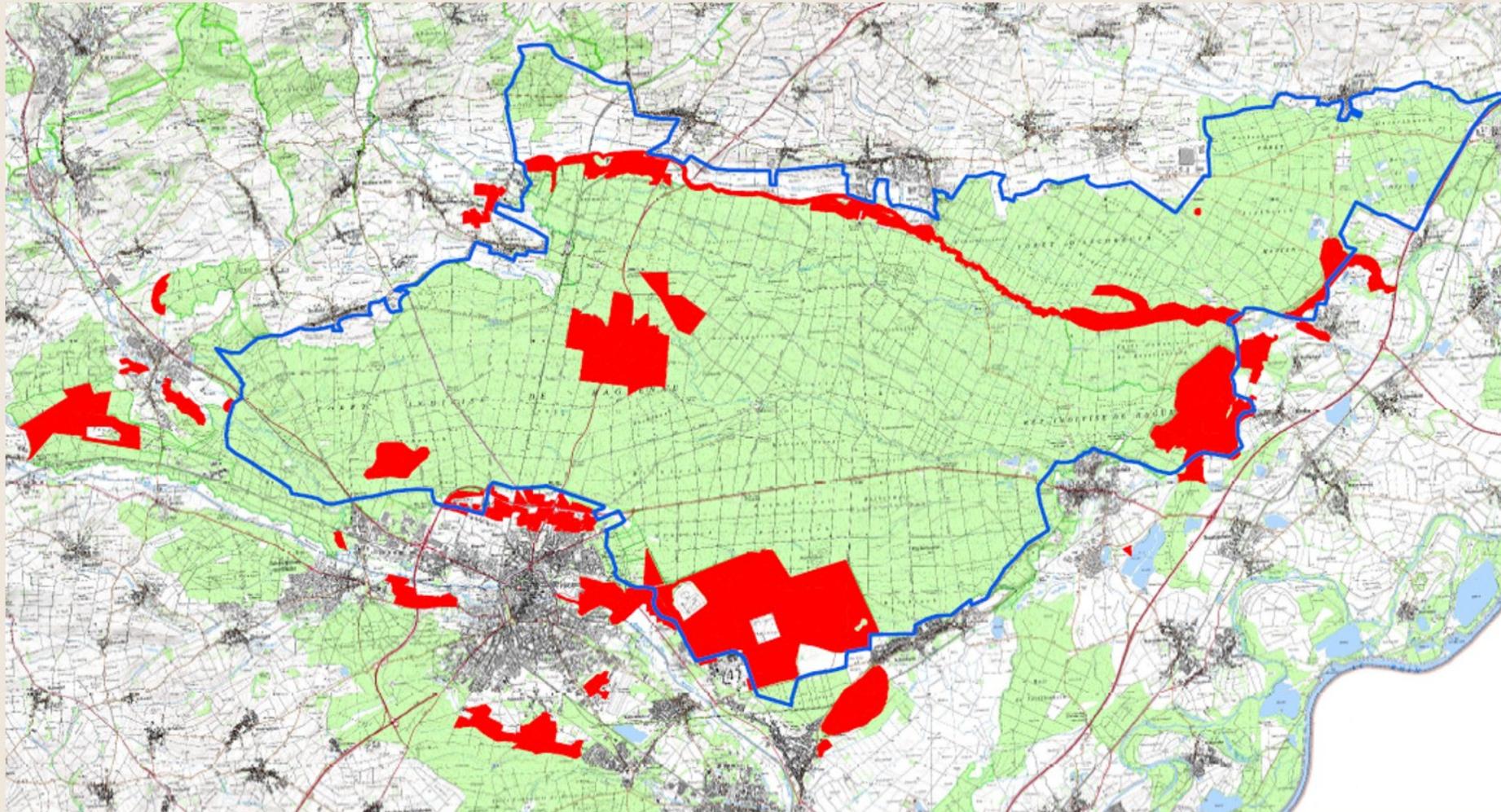


## Deux sites Natura 2000



 Zone de protection spéciale (ZPS) Forêt de Haguenau  
Ce sont 11 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire

 Zone spéciale de conservation (ZSC) du Massif forestier de Haguenau  
Sur les 3114 hectares de ce site, l'objectif est de préserver 14 espèces et 17 milieux naturels d'intérêt communautaire.

Périmètre arrêté en février 2005

Périmètre arrêté en avril 2010

## Les enjeux de gestion

### Directive Oiseaux : ZPS de la Forêt de Haguenau

- Favoriser la biodiversité à travers la gestion des milieux (forestiers, agricoles, humides)
- Maintien d'arbres de grande valeur écologique
- Favoriser la quiétude des espèces



Martin pêcheur d'Europe



Pic Mar



Milan noir



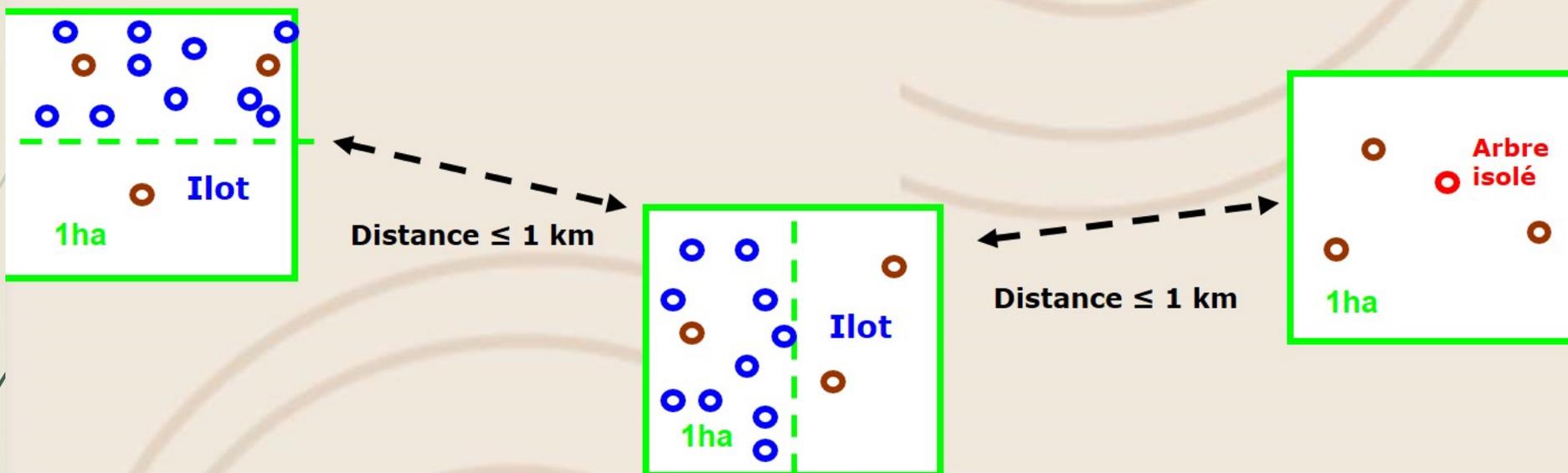
Engoulevent d'Europe

## Les actions en milieu forestier

- 1. Création d'une trame de vieux bois (Priorité 1)**
2. Lutte contre les espèces invasives (Priorité 3)
3. Information du public (Priorité 3)

## Priorité 1 : Trame de vieux bois (engagement sur 30 ans)

→ Objectif : maintenir voire favoriser le développement d'oiseaux menacés de disparition et inféodés à ces arbres (pics, chouette de Tengmalm, rapaces)



● : Arbre  $\geq$  à 45 cm de  $\emptyset$

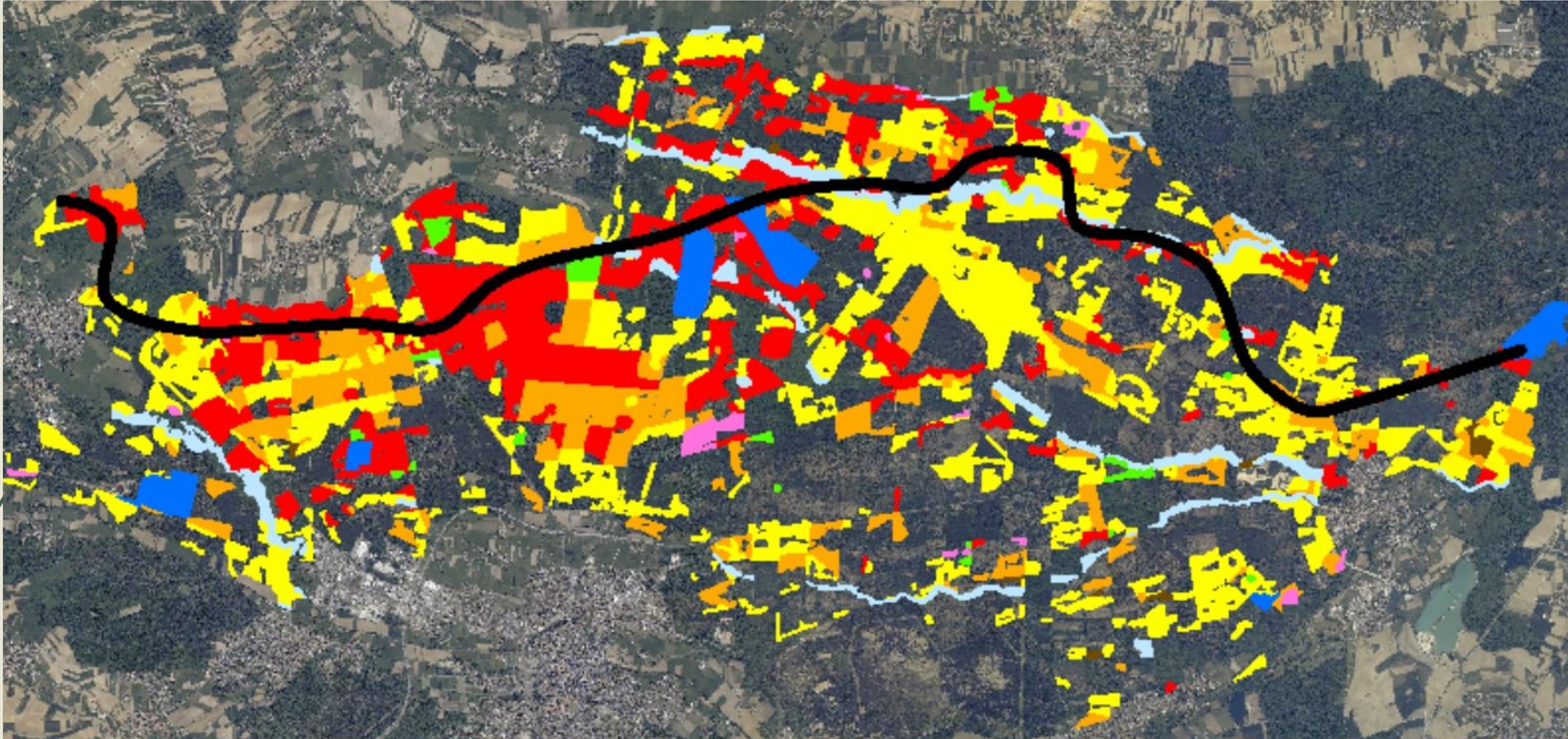
○ : Arbre écologique  
préservé dans la  
gestion courante

○ : Arbre à haute valeur écologique :  
Cavités, fissures, branches mortes  
ou signes de sénescence  
ou essences rares



Pas de distance prédéfinie mais cohérence  
Au-delà de 3 arbres/ha

## Priorité 1 : Mise en œuvre de la Trame



	Réserves biologiques		GB - TGB
	SIE		GB - BM
	Ilots vieillissement/sénescence		BM
	Evolution naturelle		Irrégulier

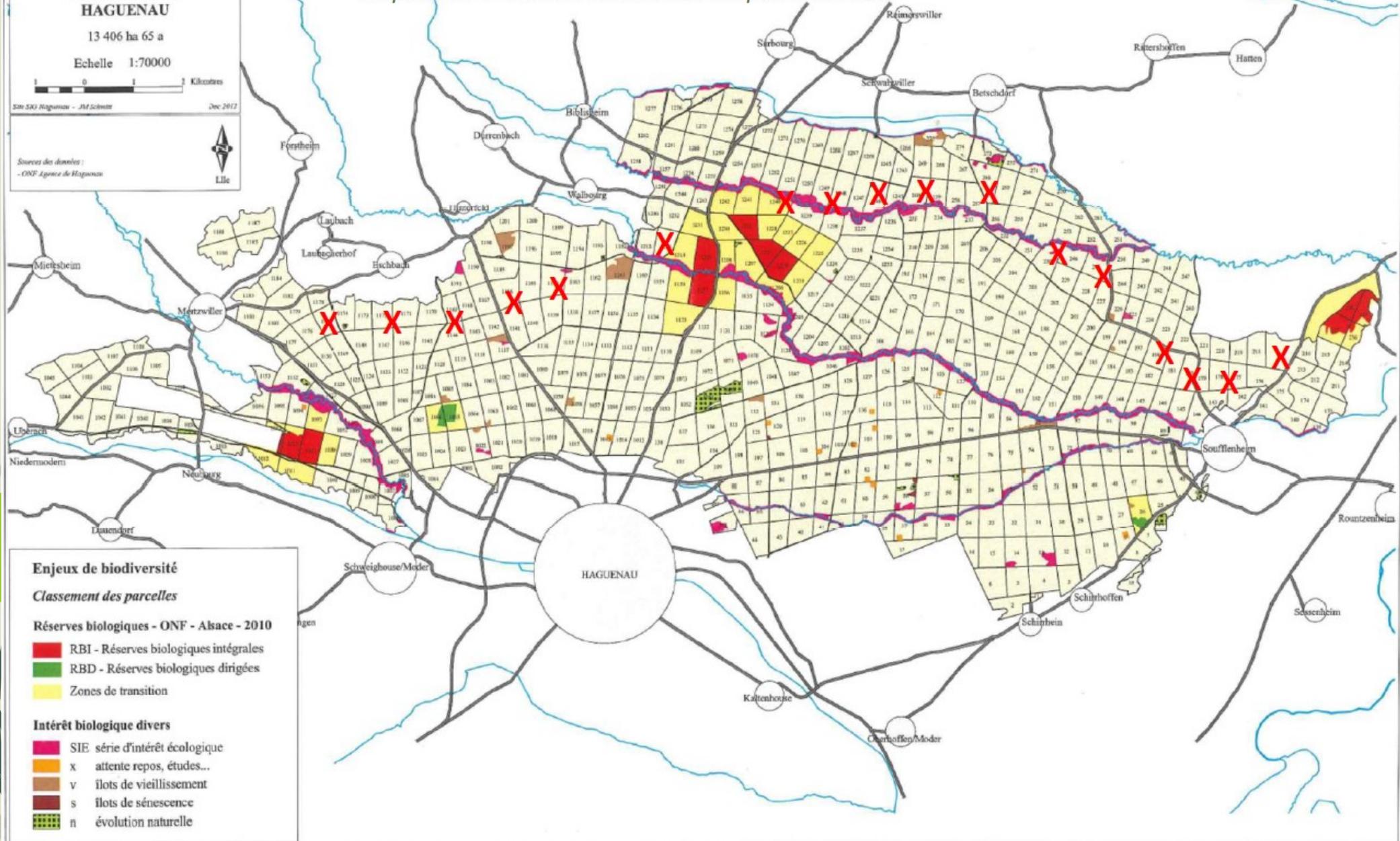
### Etapas à venir :

- Terrain – cas par cas faisabilité
- Estimation financement
- Soumission projet DDT
- Marquage des arbres (spécifique et facilement lisible)



# ZPS Forêt de Haguenau Action Trame de Vieux bois

Proposition animateur Natura 2000 septembre 2016



# Première proposition

17 îlots de 0,5 ha

10 arbres  $\geq$  45cm de  $\emptyset$

Prospections sur le terrain 2014 et 2015

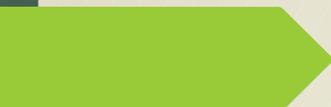
**Proposition à l'ONF septembre 2016**

**Estimation de la perte économique  
par l'ONF (170 arbres) :**

174 000 €

36 000 € d'aides Natura 2000





Deuxième proposition  
en concertation avec l'ONF

17 stations dont

**6 stations « îlot chênaie »**

2 chênes maximum en catégorie B/C par station

3 chênes maximum par station

**5 stations « arbres disséminés »**

2 chênes maximum en catégorie B/C par station

5 chênes maximum au total par station

**6 stations « îlot pineraie »**

Pas de chênes

Deuxième proposition  
en concertation avec l'ONF

## **Calcul de la perte économique par l'ONF**

Valeur sur pied : 179 000 € pour 450 arbres (dont 98 chênes)

Perte sur récoltes de 30 années : 100 000 €

Contrat Natura 2000 : 35 750 €

Soit 1070 € de perte économique par an pour chaque propriétaire

**l'ONF est favorable au projet (juillet 2018)**

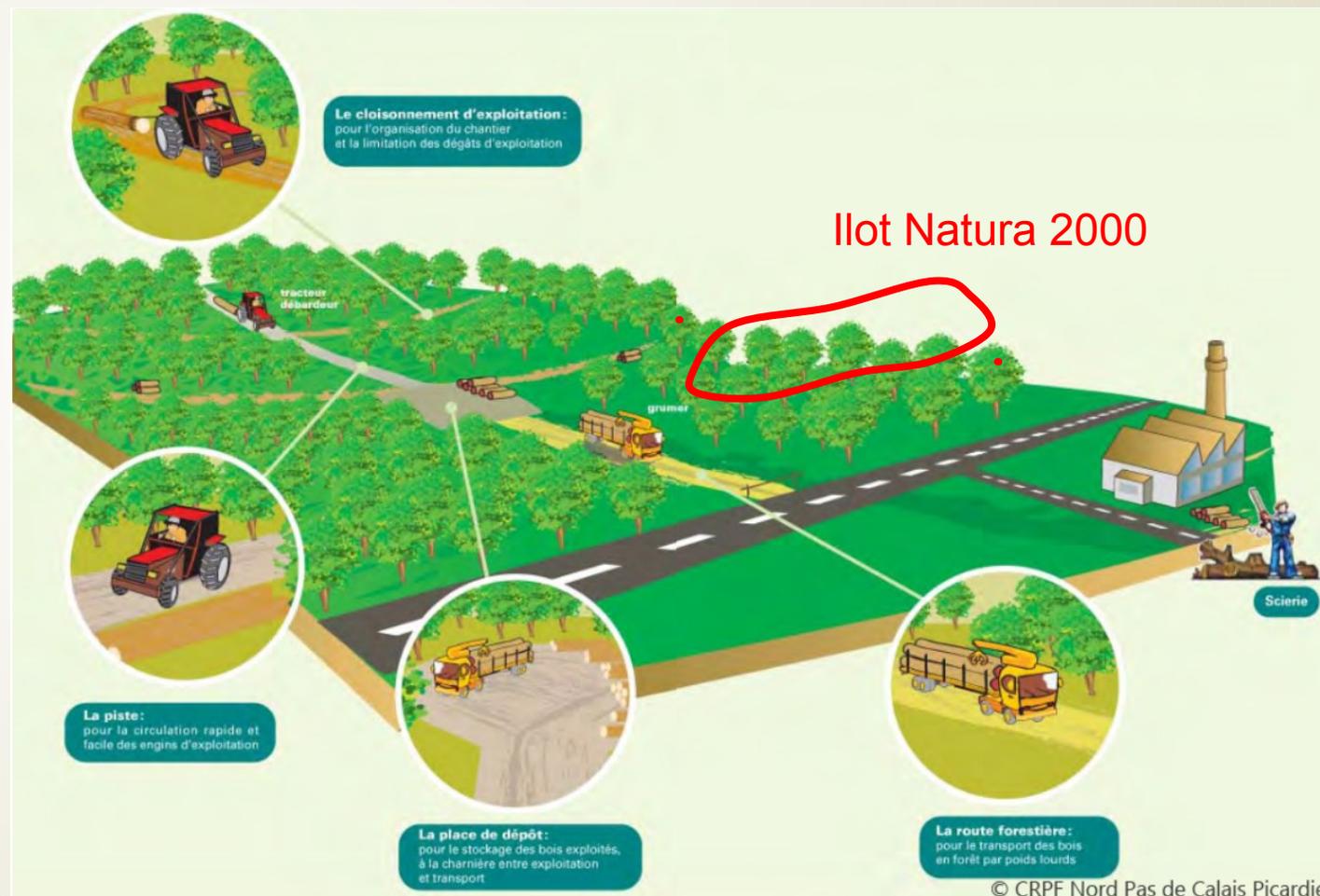
**Mais emplacement de certains ilots à revoir**



## Troisième proposition avec l'ONF sur le terrain

Eviter les  
cloisonnements  
pour les îlots

Retrait des arbres à  
moins de 30 mètres  
d'un chemin  
forestier



## Etapes à venir

**Validation par les  
services de l'Etat**

**Dépôt du contrat par  
l'ONF**

**Poursuite du linéaire  
de la trame aux  
autres forêts du  
massif**





# Suivi ornithologique

Espèces cibles : Pic mar, Pic noir, Pic cendré et Chouette de Tengmalm

Protocole répliquable dans 10, 20 et 30 ans (durée du contrat)

Méthodologie des IPA (Indice Ponctuel d'Abondance) sur 2 années consécutives (2 sessions d'écoute et d'observation de 20 min)

Références : ilots de sénescences et RBI

Témoins négatifs ?



